



Dossier de candidature collège

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

Collège Jules Ferry – Année scolaire 2023-2024

Cette fiche doit être accompagnée des bulletins du premier et du deuxième trimestre de l'année scolaire en cours, et d'une copie de la licence pour les inscrits en club. Elle est à retourner pour **le Mercredi 3 mai 2023, Délai de rigueur**, au **Collège Jules Ferry- 48 rue Saint-Charles- 88100 Saint-Dié-des-Vosges** / (Contact : ce.0881447@ac-nancy-metz.fr)

↪ Un double doit être remis à votre Chef d'établissement d'origine.

Les candidats seront convoqués le mercredi 17 mai 2023 pour des tests d'aptitude sportives.

La commission d'admission sera composée du chef d'établissement, du coordonnateur du dispositif, du responsable de la structure sportive partenaire et de tout autre membre de la communauté éducative jugé utile. Elle s'appuiera sur le livret scolaire de l'élève et sur ses capacités physiques et sportives appréciées sur la base des compétences évaluées en EPS et de sa pratique éventuelle dans la cadre de l'UNSS et ou d'un club.

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Si licencié(e)

CLUB:

A QUEL NIVEAU PRATIQUEZ-VOUS ?

SELECTIONS :

District Régionale Nationale

Engagement en Section sur l'ensemble des Cycles.

AVIS DE VOS ENTRAINEURS
(Aptitudes sportives – comportements) :

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

NOM du responsable :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél :

E-mail:

Etablissement d'origine (adresse complète et n° tél.) :

.....
.....

Classe fréquentée :

Orientation envisagée en 2022-2023 :

6°

5°

4°

3°

Régime envisagé :

Demi-pensionnaire Externe

Date :

Signature du responsable légal: